



*Bulletin Municipal*  
*La Celle En Morvan*  
*N° 45 ~ Année 2016*



**ENTREPRISE CANAL JEAN JEROME  
BELLEVUE**

**71400 LA CELLE EN MORVAN**

Tel : 03.85.54.15.29

Portable : 06.07.76.16.31

Email : [entreprise.canal@wanadoo.fr](mailto:entreprise.canal@wanadoo.fr)

**COUVERTURE-ZINGUERIE-CHARPENTE-CHAUFFAGE CENTRAL**

**SANITAIRE-MACONNERIE-CARRELAGE-TERRASSEMENT**

# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	1
EDITO.....	2
UN INVITE SURPRISE DANS NOS RIVIERES.....	3
LE GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE DE PETIT GIBIER DU BASSIN AUTUNOIS.....	5
AU FIL DE L'ACTUALITE.....	6
BIBLIOTHEQUE DE LA CELLE EN MORVAN.....	8
L'ECOLE A LA CELLE.....	9
L'ECOLE CHEZ NOS VOISINS DU RPI.....	11
LES ASSOCIATIONS.....	13
<i>Le club Saint Merry.....</i>	14
<i>Pétanque Club de la Celle - en - Morvan.....</i>	16
<i>La Roseraie des Villages de France.....</i>	17
<i>Les Projets Ecoliers.....</i>	18
<i>Fun Car Club.....</i>	19
<i>Club d'animation.....</i>	20
INFOS PRATIQUES.....	21
BLOC NOTES MUNICIPAL.....	22
ETAT CIVIL.....	23



**AZfeu**  
 Vente et entretien extincteurs  
 Plans de Sécurité  
 Eclairage de Secours  
 Formation incendie  
**Daniel DUCAROUGE**  
 siège social : L'Engarde - 71140 BOURBON-LANCY  
 Port. 06 07 82 67 77 - Tél./Fax 03 85 84 87 31  
 Mail : azfeu@orange.fr  
 EURL au capital de 7500 € - SIRET 445 220 643 00016

**apsad** **NF**  
 Service d'installation et de maintenance des extincteurs mobiles  
 (règlement I4 - NF 285) - Certificat n° 487/05/04-285  
 Marques délivrées par CNPP - www.cnpp.com et AFAQ AFNOR Certification - www.marque-nf.com  
ACTIER & CIP - BOURBON LANCY - 02 85 89 18 24



**Gaunet  
 Marc**  
 Ebénisterie  
 Tapisserie d'ameublement  
 • MEUBLES SOUS PNEUMATIQUES  
 • RENOVATION ET REPARATION ANCIENS  
 • REPARATION TOUTES PIECES USÉES  
 71400 La Celle en Morvan  
 Tél./Fax 03 85 54 11 17  
 17 rue de la République

# LE MOT DU MAIRE

2016 se termine : c'est pour moi l'occasion de vous présenter mes vœux et pour le conseil municipal, l'occasion de vous proposer la traditionnelle rétrospective de la vie de notre commune. Comme tous les ans, Madame Laurence SEBESTIEN, a pris en charge, en intégralité, sa réalisation. Je lui en suis très reconnaissante.

Comme il est de coutume, je vais commencer par remercier et toutes celles et tous ceux qui œuvrent et font vivre notre commune :

✓ Merci aux présidents et aux bénévoles des associations qui, par leur travail, leur implication et leur dévouement organisent des moments de rencontre et d'échange où chacun trouve convivialité et bonne humeur.

✓ Merci aux parents d'élèves et à l'équipe enseignante qui ont fait preuve de compréhension et de patience durant les travaux de réaménagement de la cantine scolaire. En effet, cette année, le RPI La Celle / Roussillon a été dissout et un nouveau RPI La Celle / Tavernay / Sommant a été créé. Notre commune a ainsi accueilli plus de bambins ce qui a nécessité un réaménagement des locaux. La cantine et la garderie ont été inversées ce qui a engendré des travaux. Pendant le réaménagement de la nouvelle salle de restauration, les élèves allaient déjeuner dans la salle de Champ Rosé. Depuis la rentrée de janvier, la nouvelle cantine, basée à l'école, est opérationnelle.

✓ Merci aux employés municipaux qui embellissent notre paysage, améliorent notre quotidien grâce à un travail sans relâche et à une grande serviabilité.

✓ Merci aux conseillers municipaux et aux adjoints qui m'accordent leur confiance et, qui par leur dynamisme et leur disponibilité rendent le travail agréable et efficace.

✓ Merci aux annonceurs qui, par leur publicité, financent la majeure partie de notre bulletin.

2017 arrive : les noms de rues également ! Au cours du deuxième semestre, les noms de rues, qui sont maintenant définis, vont être affichés aux extrémités des rues et la Poste vous fournira, par le biais de la Mairie, les numéros à coller sur votre boîte aux lettres.

**2017 arrive : qu'elle soit pour vous synonyme de joie et de prospérité.  
BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.**

Le Maire,

*Anne-Marie Marillet*



## EDITO

L'année 2016 touche à sa fin. C'est le moment de nous retrouver pour ce rendez-vous annuel par le biais de ce bulletin municipal.

Notre commune vit au rythme des saisons, de la nature, comme toute commune rurale, mais également au rythme des manifestations que nous proposent régulièrement les associations. Nous les remercions de leur dynamisme et saluons les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Tout au long de l'année nos agents communaux Mme Jacqueline Roullot, M Michel Mangematin et M René Roizot se dévouent pour l'entretien et le bon fonctionnement de la commune, saluons leur travail et leur implication.

Merci également aux annonceurs qui nous permettent de financer en partie ce bulletin.



**DTRB**  
DIRECTION DE TRAVAUX &  
RÉNOVATION EN BÂTIMENT

06 30 08 77 90

AUTUN | NEVERS

contact@dtrb.fr | www.dtrb.fr



Fenêtre et porte d'entrée PVC, Alu, Bois • Rénovation  
Aménagement de combles • Maçonnerie • Carrelage  
Étanchéité en membrane synthétique



## UN INVITE SURPRISE DANS NOS RIVIERES.

Au mois de février les habitants des quartiers de Changarnier, Milliore, Polroy, Les Mériaux entre autre, se sont trouvés privés d'électricité du samedi en début d'après-midi jusqu'au lendemain pour certains. Les agents des services d'ERDF ont effectués des recherches pour découvrir qu'un arbre était tombé sur des fils électriques. Le coupable ? Un ou plusieurs castors qui ont rongé un arbre au bord de la rivière, vers le hameau de Changarnier. Petite histoire du castor dans notre région ...

### L'installation du castor d'Europe sur la commune :

Au début du XXe siècle, la population de castors a frôlé l'extinction, les mesures de protections ont permis de sauver le plus gros rongeur d'Europe dans notre pays.

Quelques réintroductions ont été entreprises notamment sur le fleuve Loire que le castor a recolonisé progressivement. Il s'est ensuite naturellement réinstallé sur les affluents (notamment l'Arroux) et depuis 4 ans, quelques individus se sont cantonnés sur la commune de **La Celle en Morvan**.

### **Le Castor d'Europe** *castor fiber*

Classification :

Mammifères, Rongeurs, Castoridés



Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe (longueur supérieure à 1 mètre chez l'adulte dont environ 30 cm pour la partie pseudo écailleuse de la queue ; poids moyen : 21 kg).

Le Castor peut être confondu à la nage avec le Ragondin (*Myocastor coypus*). Le Castor a une nage très coulée, le corps est presque immergé sauf la nuque et la moitié supérieure de la tête. Le Ragondin nage en surface, la totalité de la tête et le haut du dos émergent. Il est strictement végétarien. Les besoins quotidiens d'un adulte s'élevant à 2 kg de matière végétale ou 700 g d'écorce. Il est très éclectique dans ses choix alimentaires : écorce, feuilles et jeunes pousses des plants ligneux, hydrophytes, fruits, tubercules et végétation herbacée terrestre. Les plants ligneux constituent l'essentiel de l'alimentation hivernale. Environ une trentaine d'espèces d'arbres peuvent être consommées, mais ce sont les Saules et les Peupliers qui sont les plus recherchées.

L'essentiel des coupes concerne des troncs et des branches de 3 cm à 8 cm de diamètre. L'eau lui permet d'assurer ses déplacements mais aussi sa sécurité, l'entrée d'un gîte occupé est toujours immergée. Le domaine terrestre lui procure l'essentiel de sa nourriture jusqu'à une distance de 20 à 30 mètres des berges. Ses mœurs sont principalement nocturnes ce qui rend son observation très difficile par contre sa présence est souvent trahit par de nombreux indices.

Sur le sol on observe des chantiers de coupes d'arbres et d'arbustes pour satisfaire les besoins alimentaires ou la construction de barrages, de terriers-hutte ainsi que des coulées d'accès aux chantiers.



Peuplier en plusieurs tronçons



Trace de dents

Les gîtes peuvent, en fonction de la texture et de la hauteur de berge, se présenter soit sous la forme de terrier, soit sous la forme de hutte de branches avec des variantes intermédiaires comme le terrier hutte qui est assez commun.

Des dépôts de castoréum (sécrétion huileuse et odorante) sont placés généralement sur des monticules de terre ou de sable situés à moins de 50 cm de l'eau qui lui permettent de marquer son territoire.

Dans l'eau, on peut observer des réfectories (sites de consommation) situés sur des hauts fonds abrités du courant où l'on retrouve des branches entièrement écorcées et reposant sur le fond. En cas de nécessité et sur les petits cours d'eau, le castor peut confectionner de petits barrages constitués de branchages mais aussi parfois de galets ou d'argile.

### Reproduction :

Le castor est monogame. La maturité sexuelle est atteinte à 2 ans pour la femelle et à 3 ans pour le mâle.



Il y a plusieurs œstrus, le rut a lieu de janvier à mars. L'accouplement a lieu dans l'eau. La durée moyenne de la gestation est de 107 jours, avec une seule portée par an. Les naissances ont lieu entre le 15 mai et le 15 juin, jusqu'à 5 jeunes par portée, en moyenne moins de 2. Les jeunes, nidicoles, naissent les yeux ouverts et couverts d'un fin duvet. Le sevrage a lieu vers 6-8 semaines, l'émancipation au cours de leur deuxième hiver.

### Interdiction de l'utilisation de certains pièges et protection de l'espèce :

Les dommages de castors aux activités humaines font l'objet d'un suivi technique par le réseau de correspondants de l'O.N.C.F.S. Même si l'essentiel des arbres coupés ont une faible valeur économique, le castor peut occasionner localement des dommages à l'arboriculture fruitière ou à la culture de peupliers. La confection d'un barrage peut engendrer des nuisances même si pour le moment aucun édifice de ce type ne soit répertorié dans ce secteur.

Localement, le piégeage du Ragondin peut, constituer une menace. Désormais, depuis l'arrêté du 3 avril 2012 modifié par l'arrêté du 8 février 2013, l'usage des pièges de catégories 2 (pièges à appât, conibear, livre de messe) et 5 (pièges ayant pour but d'entraîner la mort par noyade) sont interdits aux abords des cours d'eau, canaux ... jusqu'à la distance de 200 mètres de la rive, dans les secteurs où la présence du castor est avéré (ainsi que de la loutre).

Cet arrêté s'applique sur la commune de La Celle en Morvan.

**ATTENTION:** Contrairement au ragondin et au rat musqué qui sont classés nuisibles, le castor est intégralement protégé par la loi (arrêté ministériel du 17 avril 1981) ainsi que son habitat (la destruction de terrier ou de barrage est donc prohibée).

Source: réseau castor O.N.C.F.S

Pour toute information complémentaire contacter le service départemental au 03.85.58.32.80 ou l'agent local 06.20.78.94.02.



# LE GROUPEMENT D'INTERET CYNEGETIQUE DE PETIT GIBIER DU BASSIN AUTUNOIS.

Notre commune a adhéré au Groupement d'Intérêt Cynégétique (G.I.C.) de petit gibier du bassin Autunois. Ce G.I.C a été créé le 20 Mai 2015 dans le but de gérer le repeuplement en petit gibier du bassin de l'Autunois.

Cette action a été lancée en 2006 à l'initiative de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et de la FDC 71 (fédération de chasseurs de S& L) afin de repeupler en petit gibier le bassin de l'Autunois d'où il avait pratiquement disparu et de promouvoir les actions favorables à son développement, tant sur le plan agricole que sur la régulation des nuisibles. La régulation de ces derniers (mustélidés, ragondins, corbeaux freux, corneilles noires et autres prédateurs classés nuisibles) est nécessaire aussi bien pour le petit gibier que pour l'agriculture.

Elle a commencé en 2006 par le regroupement de 4 sociétés de chasse sur 1.500 Ha, avec le lâcher de 300 perdrix par an et interdiction de chasser cette espèce pendant les 4 années de reproduction.

Elle s'est poursuivie à partir de 2011, à la demande de l'ONCFS, par le lâcher de 300 faisans sur les 7 communes du bassin autunois d'une surface de 15.000 Ha regroupant 94 territoires et 500 chasseurs, d'où la nécessité de créer ce GIC pour gérer cet ensemble et définir les plans de chasse.

L'action principale de ce regroupement est de promouvoir le repeuplement de nos territoires, le respect d'une éthique de chasse, un équilibre biologique par la régulation des prédateurs ainsi qu'une convivialité entre tous les amateurs de la nature. Dans ce but la Fédération de Chasse de Saône et Loire organise chaque année des journées de découverte avec un dimanche à la chasse.

Ce regroupement ne peut être une référence en cas de litige de chasse.

En avril un comptage de faisans a été effectué, comptabilisant 335 faisans.



Coordonnées du Groupement d'Intérêt Cynégétique de petit gibier du bassin Autunois :  
tel 03.85.52.25.43 ou 06.03.30.45.08 , mail [p.normand@wanadoo.fr](mailto:p.normand@wanadoo.fr)

**KLS** impression  
IMPRIMERIE CRÉATION GRAPHIQUE  
71 • AUTUN 03 85 54 15 95

**LAVESVRE** publicité  
marquage tous supports  
intérieur / extérieur  
**03 85 52 88 72**  
18. rte de Château-Chinon [lavesvre.publicite@free.fr](mailto:lavesvre.publicite@free.fr)

# AU FIL DE L'ACTUALITE

Cette année encore l'école aura été un dossier sensible qui a demandé de nombreuses rencontres entre les élus, les parents d'élèves et les représentants de la CCGAM. Petit rappel : au printemps 2015 l'inspecteur de l'éducation nationale (DASEN) souhaitait la fermeture d'une classe sur le RPI La Celle en Morvan – Roussillon. La mobilisation de tous avait permis de sursoir à cette décision. Nous avons dû nous engager à revoir l'organisation du RPI. Le RPI voisin regroupant les communes de Sommant et Tavernay étant également fragilisé vu le nombre d'élèves, la fusion des deux RPI a donc logiquement été envisagée. En juin 2016 le DASEN a demandé au conseil de se réunir d'urgence pour se prononcer sur :

1. « le retrait de la commune de La Celle en Morvan du RPI La Celle/Roussillon afin de permettre à Roussillon de passer une année scolaire 2016/2017 sans encombre, en attendant la création d'un RPI interdépartemental en 2017 »
2. « la création d'un nouveau RPI regroupant les communes de Sommant, Tavernay et la Celle en Morvan dès septembre 2016 ».

Après avoir recueilli divers avis auprès de parents d'élèves et lors du conseil d'école, le conseil a accepté à l'unanimité la demande du DASEN.

Ce nouveau RPI a été mis en place à la rentrée de septembre 2016. Les enseignants avaient déjà commencé d'élaborer des projets ensemble, pour préparer au mieux cette fusion et pour le bien des enfants.



## Quelques chiffres ~ budget, subventions :

L'approbation des comptes 2015 et le vote du budget 2016 étaient à l'ordre du jour de la réunion de conseil du 8 avril.

Voici les chiffres pour le compte administratif et le compte de gestion 2015 :

• <u>Section de fonctionnement</u> :		• <u>Section d'investissement</u> :	
▪ Dépenses	: 295.527,75 €	▪ Dépenses :	45.108,11 €
▪ Recettes	: 320.748,68 €	▪ Recettes:	16.538,99 €
▪ Excédent	: 25.220,93 €	▪ Déficit :	28.569,12 €
▪ Excédent antérieur reporté	: 28.688,08 €	▪ Excédent antérieur reporté :	559,08 €
▪ Soit un excédent global de	: 53.909,01 €	▪ Soit un déficit ramené à :	28.010,04 €

Il en résulte un résultat final excédentaire de 25.898,97€.

Ci-après les chiffres du budget primitif de 2016 :

- La section de fonctionnement s'équilibre à 333.009 €
- La section d'investissement s'équilibre à 114.487 €

Les subventions pour 2016 ont été attribuées comme suit :

- ✓ Association cœur et santé : 50,00 €
- ✓ Association de la Roseraie : 1.250,00 €
- ✓ CFA d'Autun (3 apprentis) : 90,00 €
- ✓ CFA de Mercurey (2 apprentis) : 60,00 €
- ✓ Coopérative scolaire : 600,00 €
- ✓ Club d'Animation : 500,00 €

(la CCGAM ne donnant plus de Financement pour le repas des personnes âgées).

## Les investissements 2016 :

Avec le nouveau RPI nous avons plus d'enfants qui mangent à la cantine. Celle-ci s'est avérée trop petite pour accueillir une quarantaine d'enfants. Il a donc fallu transférer la cantine dans le local de la garderie et ainsi prévoir des travaux de mise aux normes pour la partie cuisine. Ces travaux ont été réalisés fin 2016. Pendant ce temps les enfants sont allés manger à la salle du champ Rosé.

Le tracteur tondeuse dont se sert le cantonnier pour entretenir les pelouses a rendu l'âme. Il a été remplacé par un matériel neuf.

Parmi les prochains investissements prévus en 2017, figure la mise en place du nom des rues. Le dossier est en bonne voie d'avancement, en relation avec les services de la poste.



Cet été nous avons fêté les deux ans du dépôt de pain. Une partie des clients de Mme Sandrine PACAUT, répondant à son invitation, se sont retrouvés dans une ambiance très sympathique autour du verre de l'amitié. Ce fut un moment fort en émotions pour Mme PACAUT. Souhaitons-lui pleine réussite pour encore de nombreuses années.

Pour la première fois, une cérémonie de remise des diplômes du brevet des collèges était organisée au collège de la Châtaigneraie. Plusieurs jeunes de La Celle en Morvan se sont vu remettre leur diplôme, certains avec mention, nous les félicitons.



Les jeunes diplômés de La Celle En Morvan avec certains de leurs camarades issus du RPI La Celle/Roussillon (de la Celle, il manque Anaïs Petitjean à l'internat le jour de la remise).



Parmi les prochains « chantiers » à mettre en œuvre pour les années à venir figure la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) voulu par la CCGAM en vue d'harmoniser l'instruction des permis de construire par exemple. Notre Plan Local d'Urbanisme étant tout récent nous sommes vigilants à ce que les bonnes orientations de celui-ci restent en l'état et nous tenterons de revoir celles qui se sont avérées pénalisantes.



## BIBLIOTHÈQUE DE LA CELLE EN MORVAN

La bibliothèque intercommunale de La Celle en Morvan accueille ses lecteurs les mardis après –midi, mercredis et samedis matins au cœur de la Roseraie. Martine, Bernadette et Laurence, bibliothécaires bénévoles sont présentes à tour de rôle les mardis après –midi, ainsi qu'à d'autres moments plus ponctuellement.

Virginie Bau est arrivée au mois de mai et remplace Martine Parin, désormais en retraite, elle propose romans et documentaires à tous les habitants de La Celle en Morvan gratuitement.

Cet été, « Lire à l'aveuglette » a séduit les lecteurs : un panier de livres complètement emballés a été mis à la disposition de tous. Avec une simple phrase d'indice inscrite sur le livre, nos usagers ont pu ainsi partir dans des lectures surprises !

Aménagement du temps scolaire oblige, c'est le mercredi matin que chaque classe de l'école, à tour de rôle, se rend à la bibliothèque : au programme, une histoire proposée par Virginie, un « bain de livres », le choix et l'emprunt d'un livre par enfant. Cette année, l'école explore l'univers du conte, et la bibliothécaire, depuis le début de l'année, a déjà raconté Le vilain petit canard, La petite Poucette, Dans la forêt profonde, Mademoiselle Sauve-qui-peut !, Les cinq petits cochons, des contes classiques... ou détournés.

Comme chaque année, la bibliothèque a fait honneur à la roseraie, en participant à la Fête « Arts et fleurs en Morvan » les 28 et 29 mai : les lectures de poèmes au fil des allées, en partenariat avec Lire en Pays Autunois, ont rencontré un vif succès, les visiteurs ont bien souvent voulu lire eux-mêmes le poème qu'ils ont emporté ensuite.

Par un temps incertain, le café littéraire, botanique et gourmand a rassemblé une dizaine de personnes, qui se sont repliées dans la bibliothèque, pour entendre quelques lectures, avec Chantal Theuret, lectrice bénévole, échanger sur leurs livres préférés, et déguster les pâtisseries.

A bientôt, à la bibliothèque : les mardis de 16h30 à 18h30,  
les mercredis et samedis de 10 à 12h.



Mme Chantal THEURET

### Un poème offert au fil des allées :

#### Rosiers

Rosiers  
Baisers des hommes  
Au pied des vignes

Rayons de lavandes  
Marches de lumière  
Au sein de la vallée



Aimer ne se nomme pas  
De sillons savants en bouquets complices  
L'abeille et le grillon

Au loin tout près  
L'abbaye les laudes  
La terre exaltée

Liliane Tuetey

# L'ÉCOLE A LA CELLE

Depuis la rentrée 2016 l'école est en RPI avec deux nouveaux villages, Sommant et Tavernay. Les enfants sont répartis au sein des 3 écoles des villages fonction de leur âge.

A l'école de la Celle en Morvan nous accueillons deux classes :

- Mme Landrot Marie Emmanuelle a en charge les 20 enfants de la classe des Moyennes (dont les enfants habitent La Celle ou Roussillon en Morvan) et Grandes Sections. Elle est aidée d'Alice Carty.

- Mme Aubert Isabelle, directrice, s'occupe de la classe des Cp / Ce1. Cette dernière compte 22 élèves.

- Les 18 enfants de Petite et Moyenne Section (domiciliés sur Sommant et Tavernay) sont scolarisés à Sommant. Ils sont accueillis par Thibault Auclair aidé de Mme Nectoux .

- Les autres enfants sont répartis en deux classes à Tavernay

Mme Sifré Delphine accueille 22 élèves de Ce2 Cm1 et Mme Labille Anne Gaëlle les 20 élèves de Cm1/Cm2

Le RPI travaille chaque année sur un thème. Lors de l'année scolaire 2015-2016, les trois classes (Roussillon et la Celle) avaient fait un voyage autour du monde.

A partir de ce thème, des manifestations communes ont eu lieu :

- Deux fois dans l'année les enfants se sont rendus à la Peurtantaine (Roussillon en Morvan) pour travailler une fois sur l'Afrique, une fois sur l'Asie.
- Un spectacle intitulé « Julien et les copains du monde » a fait découvrir aux élèves les différents instruments de musique des 5 continents.
- L'intervention de Christine Bouillot (intervenante en musique) a été très riche au niveau de l'apport musical.
- Un voyage de fin d'année au Pal a permis de voir tous les animaux des différents continents.





Un moment important pour l'école s'est déroulé au mois d'Avril où les enfants des 3 classes ont fait la rencontre de Caroline Pistinier, écrivain pour la littérature enfantine. Après avoir lu des œuvres de cet auteur ils ont pu lui poser toutes les questions sur son métier et lui présenter les livres qu'ils avaient eux-mêmes écrits.

Enfin les 3 classes du RPI ont participé activement à des rencontres sportives tout au long de l'année organisées par l'USEP (Union sportive des écoles primaires) et à la grande fête USEP du mois de mai.



Plusieurs rendez-vous restent de plus incontournables pour l'école :

- **Le marché de Noël**

Cette année, il a eu lieu le 11 décembre à l'école de la Celle en Morvan. Les enfants avaient fabriqué des objets qui ont enchantés les parents. Ce marché s'est déroulé dans une ambiance conviviale avec la venue du Père Noël.

- **Le spectacle de fin d'année intitulé « Voyage autour du monde »**

Lors de ce spectacle, les enfants ont présenté des danses, des chants, en rapport avec les 5 continents.



A l'issue de ce spectacle une kermesse a permis aux petits et aux grands de finir le reste de la journée à la Roseraie en s'amusant.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents d'élèves qui se sont investis dans tous ces projets ainsi que les municipalités des deux communes.

Avec la création du nouveau RPI les choses changent un petit peu. Le thème de travail de l'année 2016 /2017 sont les contes....Différentes manifestations sont déjà prévues. Nous vous attendons avec impatience tout au long de l'année.

# L'ÉCOLE CHEZ NOS VOISINS DU RPI

## Les nouvelles de Sommant

Depuis cette année scolaire, l'école maternelle de Sommant accueille les petits de trois villages : La Celle en Morvan, Sommant et Tavernay.

La classe compte 13 enfants de Petite Section et 5 de Moyenne Section.



Les enfants ont participé, avec les classes maternelles de La Celle en Morvan et Anost, à deux rencontres USEP à Autun.

La première s'est déroulée à La Vaillante et portait sur le biathlon.

La seconde a eu lieu à la salle polyvalente de Saint Pantaléon, les élèves ont joué à des jeux de Kinball (ballon géant qui permet différents jeux d'opposition ou coopératifs).



Autre découverte pour les plus jeunes : le cinéma...

Dans le cadre du projet « Ecole et cinéma » nous sommes allés au cinéma d'Autun voir cinq petits dessins animés : « La magie Karel Zeman ».



Un temps fort cette année encore a été le marché de Noël du RPI La Celle en Morvan / Sommant / Tavernay...

Et puis tous les enfants se sont retrouvés à La roseraie avant les vacances de Noël pour écouter des contes, faire un goûter et rencontrer le père Noël qui a distribué des livres !



Je remercie le comité des fêtes de Tavernay pour l'organisation de la kermesse de fin d'année, l'association « L'école Buissonnière » de Sommant ainsi que « L'association des projets écoliers » de La Celle en Morvan.

Tous les enfants et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2017 !

Thibault AUCLAIR, directeur de l'école de Sommant



**Matériel Informatique**  
Vente, Installation, Réseau, Location, Dépannage,  
Contrat de Maintenance

**Logiciels et Formation**  
Organisme de formation agréé n°267100632071  
Logiciel de Gestion (EBP, SAGE PE)  
Comptabilité, Paye, Bureautique

**Bureautique**  
Photocopieur, Vente, Location, Contrat de  
Maintenance

**Fournitures et Mobilier de Bureau**

8 Rue Pernette  
71400 AUTUN  
Tél. 03 85 86 52 30  
[contact@pbi-71.fr](mailto:contact@pbi-71.fr)

## LES ASSOCIATIONS

Acteurs indispensables de la vie d'un village, les associations animent notre commune par des manifestations diverses tout au long de l'année et permettent de connaître la commune bien au-delà de ses limites.

Voici la liste des associations :

- ❖ Club d'Animation : président M Michel GAUNET
- ❖ Club de Pétanque : président M David SIMONOT
- ❖ Club St Merry : président M Michel NICOLAS
- ❖ Comité de Réfection de l'Eglise : présidente Mme Michèle FINEL
- ❖ Fun Car Club : président M Philippe GUICHARD
- ❖ La Roseraie des Villages de France : président M Jean Claude BIDAUT
- ❖ Les Projets écoliers : président M Marc GAUNET

Toutes ces associations ont besoin de bénévoles, alors si vous souhaitez rejoindre l'une d'elle n'hésitez pas à prendre contact.



**Ets PAUCHARD • Eurl JOSEPH**

   **Petit et gros électroménagers toutes marques**  
**Poêles à bois, Poêles à granulés de bois**  
**Cuisines intégrées Chaberts-Duval**  
**Art ménagers et de la table**  
**Cadeaux - Déco**

23, rue de la République.  
58170 LUZY.  
Tél : 03 86 30 05 78  
@ : eurl.joseph.luzy@orange.fr

 **CHABERT DUVAL**  
La satisfaction à la française

## Le club Saint Merry

Je dois dire que j'attendais le moment de la parution de notre bulletin municipal pour vous faire part de notre activité annuelle 2016 et de vous donner l'ébauche de ce que sera 2017. Je parle évidemment de l'activité du club Saint Merry non pas des élections qui jalonnent l'année (NDLR : je ne suis pas candidat pour l'Elysée).

Chaque mois nous nous rencontrons au Champ Rosé (le 3eme jeudi), pour jouer et prendre un goûter ensemble. Si les jeux sont immuablement le tarot, la belotte, la coinchée ou le scrabble, le goûter est le moment des conversations, discussions .... des rencontres. Songez que nous avons des membres de 5 communes différentes et alors les nouvelles sont nombreuses. Ce sont des instants privilégiés.

Ces réunions qui pourraient paraître répétitives, sont en fait ponctuées d'évènements, une présentation commerciale de produits, un casse-croute à la pisciculture en octobre et surtout le voyage du mois de juin. C'est évidemment ce dernier point qui a le plus de succès puisque cette année 44 personnes ont participé et « **Oh agréable surprise** » la moitié était de la Celle. Bravo !! Les participants dont l'âge allait de 9 ans à ...au moins oui... ont été enthousiasmés, même notre ami René qui dut abréger la fin de la visite, mais il s'en est parfaitement remis.

Notre visite avait pour thème : l'industrie passée du sud de la Haute Saône. Départ de La Celle, ramassage en cours de route ... nous nous vîmes 44 personnes sur une aire de stationnement à prendre un petit déjeuner... café, thé, jus de fruits,, petit blanc sec ou rosé fruité et évidemment brioches, enfin il y en eut pour tous les goûts. Notre première halte , Velesmes, nous fit découvrir un bric à brac savamment organisé de vieux tracteurs, d'engins agricoles d'un autre temps, de vieux véhicules, voitures, motos, vélos .... résultat de la passion d'une famille prompte à faire ressurgir les souvenirs. Le Conservatoire du machinisme agricole a surpris bon nombre des visiteurs.



Direction Pesmes .... Le restaurant les Jardins Gourmands.... Nous étions attendus et de quelle belle manière : après le Kir de bienvenue, la Terrine Maison de volaille au Comté et Cancoillotte amena un silence de contentement dans la salle magnifiquement décorée. Puis le porcelet aux girolles et au jus de sauge arrosé d'un petit vin de pays, raviva les conversations - **le porcelet ou le petit vin ? bien malin qui le dira** -. Le repas se termina par un plateau de fromages à faire pâlir un moine (chaussée aux moines !!), et la patronne vint nous servir quelques cuillers (on dit un pochon en franc comtois) de cancoillotte chaude, histoire de finir l'excellent pain de campagne. Le dessert rappela aux Morvandiaux quelque souvenir pensez une poire au vin ....mais de Charcenne. Le patron fit le tour des tables avec la bouteille de marc juste après le café. Ce fut un excellent moment de convivialité, il ne manquait que l'accordéon.



C'est sur cet excellent moment que nous rejoignîmes le musée des anciennes forges. En activité jusqu'à la fin du XXe siècle, les forges de Pesmes furent d'une grande importance au 19eme siècle : il y avait là le minerai de fer, le bois, l'eau et la rivière pour le transport. Mais les voies de communications



rapides, les besoins de plus en plus importants et, les conditions de travail très dures, eurent petit à petit raison de cette industrie locale. Nous avons pu découvrir avec surprise entre autres un marteau pilon fabriqué au Creusot et du matériel, des ébauches d'outils .... La dernière production de la forge, et, sa spécialité, était le sécateur avec un ressort hélicoïdal, laquelle était la spécialité de Pesmes. Un ouvrier devant nos yeux ébahis se mit à la forge et nous fabriqua un couteau, nous expliquant à chaque instant le choix du marteau qui convenait, la façon de s'en servir, la trempe ... les questions furent nombreuses y compris celles

du benjamin du groupe et, c'est à regret qu'il fallut reprendre notre car pour la visite du Bourg de Pesmes.

Situé sur un éperon rocheux, le village est tout en étages avec des escaliers et des « trajés », espaces entre 2 immeubles pour accéder à un niveau différent. Les habitants de Lyon connaissent bien ces passages qu'ils dénomment des « traboules ». Vieilles maisons de caractères, jardins entourés de murs et surtout des escaliers.... N'est-ce pas René !

Le retour, perturbé par des routes inondées, nous ramena à bon port et dans un excellent confort vers les 20 heures : une belle journée.

Pour 2017, nous continuons nos escapades et cette fois c'est vers le Nord-Ouest que nous préparons notre voyage annuel. Le point fort serait le Château de Guédelon, château fort toujours en cours de construction érigé avec les méthodes du Moyen Age. De nombreux reportages télévisés ont retransmis des étapes de l'édification. Avantage de cette destination c'est qu'elle est en perpétuelle évolution. Puis nous visiterions la Puysaie (nord de la Nièvre) notamment un fabrique de poterie de grès, et peut-être autre chose encore. Ceci, toujours au conditionnel mais pour vous donner l'eau à la bouche pour peut-être une éventuelle participation.

Et toujours si un de ces jeudis vous ..... Vous serez bien accueillis



# *Pétanque Club de la Celle - en - Morvan*

**Le Pré Bouché**

**71400 LA CELLE EN MORVAN**

**email : [petanquelacelleenmorvan@hotmail.com](mailto:petanquelacelleenmorvan@hotmail.com)**

**Retrouvez nous sur facebook : PETANQUE LA CELLE EN MORVAN**

2016 a vu les effectifs du club portés à 60 licenciés contre 36 en 2015. (soit +24)

Nous avons engagés :

- 1 équipe en coupe de France,
- 3 équipes séniors en championnat des clubs (1 équipe en 2ème division et 2 équipes en 3ème division)
- 2 équipes en championnat des clubs féminins qui ont évoluées en 2ème division

Grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, nous avons pu aménager des terrains extérieurs, ce qui nous a permis de recevoir plusieurs équipes séniors et féminines en championnat des clubs.

Côté résultats sportifs, nous avons porté haut une nouvelle fois les couleurs de notre club, puisque pour la 2ème année consécutive, notre équipe de Coupe de France s'incline en finale de la Coupe départementale face à la belle équipe de St Loup de Varennes.

Et puis, après le titre jeune remporté en 2015, notre équipe triplette mixte composée de Kévin Simonot, Sandrine Coelho et Jonathan Chevallier est vice – championne de Saône et Loire.

2016, a vu également la réélection du conseil d'administration élu pour 4 ans. Nos licenciés nous ont renouvelé leur confiance puisque le bureau en place repart pour 4 ans avec l'aide de nouveaux membres intégrant eux le conseil d'administration. Nous ferons en sorte de continuer à faire progresser notre club dans tous les domaines.

EN 2017, notre objectif sera de continuer l'aménagement intérieur de notre structure et compterons une nouvelle fois sur toutes vos petites mains.....Et, puis au vu du succès rencontré nous poserons candidature pour recevoir à nouveau en championnat des clubs.

Nous organiserons nos concours officiels en juillet cette fois, gageons que ce nouveau choix de dates soit réussite.



A droite nos vice champions : Jonathan, Sandrine et Kévin -



Notre équipe lors de la Finale Coupe départementale

# La Roseraie des Villages de France

L'Association de la Roseraie vous invite à venir visiter son parc situé autour de la Mairie. C'est un lieu de promenade que bien d'autres villages nous envient.

La Roseraie fait partie du Patrimoine. Elle accueille beaucoup de visiteurs français et étrangers. Des visites guidées sont assurées par les bénévoles.

La Roseraie organise chaque année, un vide-greniers le deuxième dimanche d'avril, une fête « Art et Fleurs en Morvan », le dernier week-end de mai, et une exposition de peintures au mois d'août.

70 exposants ont participé au vide-greniers. C'est un des premiers rendez-vous du genre de la saison. Le soleil étant au rendez-vous, la réussite a été totale.

La 17ème fête « Art et Fleurs en Morvan » attire de nombreux visiteurs. 52 exposants ont été accueillis et ont pu faire apprécier la diversité et la qualité de leurs produits. La commission exposants est chargée de faire des recherches de nouveautés, pour donner un regain d'intérêt à la fête.



L'organisation de ces manifestations demande beaucoup de travail pour l'équipe de bénévoles. Monter, démonter les structures, assurer les postes nécessaires au bon fonctionnement des entrées, de l'accueil, de la restauration, de la buvette etc.....

La bonne marche de l'Association est évidente, mais la gestion repose sur trop peu de personnes. Chaque année, elle fait appel aux bonnes volontés.....

Un questionnaire est joint à ce bulletin. Il n'est pas nominatif. Nous vous demandons de bien vouloir prendre quelques minutes, pour y répondre. D'avance merci.

Les dates à retenir pour l'année 2017 :

- Vide-greniers : Dimanche 9 avril .
- Fête « Art et Fleurs en Morvan » : Samedi 27 et Dimanche 28 mai.
- Expo de peintures : Du 10 au 15 août.

Le Président, le Conseil d'Administration et l'équipe de bénévoles, vous souhaitent une très belle Année 2017.



# Les Projets Ecoliers



Au cours de l'année passée, l'association Les Projets Ecoliers a réalisé diverses manifestations en vue de soutenir les projets des équipes éducatives des deux écoles du RPI La Celle en Morvan – Roussillon en Morvan jusqu'à juillet 2016 puis les 3 écoles du nouveau RPI La Celle – Tavernay – Sommant. Les bénéfices réalisés au cours de celles-ci ont été reversés aux Coopératives Scolaires des écoles au prorata du nombre d'élèves dans chacune de celles-ci.

Cette somme a permis d'aider au financement des sorties cinéma tout au long de l'année, du transport pour le voyage de fin d'année au Pal, de l'achat de livres et de matériels sportifs.

Un spectacle de magie a été offert aux élèves lors du regroupement pour le repas de Noël en décembre 2015. Enfin, l'association a offert la galette à tous les enfants des écoles en janvier 2016.

Les manifestations organisées cette année ont été les suivantes :

- 6 décembre 2015 : vente de sapins de Noël
- 11 décembre 2015 : le marché de Noël
- 1<sup>er</sup> avril 2016 : une chasse aux œufs
- 18 juin 2016 : la kermesse
- 4 septembre 2016 : une randonnée.

Composition du comité directeur :

- Président : Marc GAUNET
- Trésorière : Elodie VOILLOT
- Secrétaire : Carine LARGY



Les membres des Projets Ecoliers vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.

# Fun Car Club

Le Fun Car Club De La Celle En Morvan remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué au bon déroulement de nos manifestations et vous donne rendez-vous en 2017.

Notre course aura lieu le dimanche 20 août 2017

Concernant les résultats de l'année 2016

Catégorie spectacle : 2ème place pour le n°17: Gaudry Sylvain



## Club d'animation

Le club d'animation organise chaque année plusieurs manifestations dans le but de collecter des fonds pour financer le repas des aînés de notre commune.

Les dates à retenir pour 2017 sont :

- ❖ Le dimanche 26 février 12h30 : repas annuel
- ❖ Le samedi 8 juillet 12h30 : méchoui
- ❖ Le dimanche 27 août : vide-greniers
- ❖ Le dimanche 8 octobre : repas des aînés.

*Une partie des bénévoles à la préparation du méchoui*



### BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - ESPACES VERTS

Porte d'Arroux  
Camping  
Les Chaumottes  
AUTUN  
St Forgeot

## LOCA-MORVAN 2000

Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Le samedi de 8h à 12h

KLS Impression | Autun 03 85 54 15 95

# LOCA-MORVAN

AUTUN 03 85 52 64 31

## LOCATION - VENTE DE MATERIEL 2000

Les Chaumottes • 71400 AUTUN  
Tél. 03 85 52 64 31 • Fax 03 85 52 05 23

## GARAGE GUICHARD Philippe

Bellevue  
71400 La Celle-en-Morvan  
Tél./Fax : 03 85 54 10 26

# Jumpo Parc

CHATEAU CHIRON  
LA CELLE EN MORVAN  
CAMPING  
TRAUERNAY  
ZAC BELLEVUE  
AUTUN  
ROND POINT DES VACHES  
POLROY  
LA GRANDE VERRIERE  
MONTHELON

Rte de LA CELLE EN MORVAN  
Lieu dit POLROY  
71400 LA CELLE EN MORVAN  
à 10 min. d'AUTUN  
Tél. 06 79 94 97 10

Pour certaines attractions les enfants doivent être obligatoirement munis de chaussettes par mesure d'hygiène. Le parc se réserve le droit de fermer des attractions et de modifier les horaires d'ouverture en fonction des intempéries.

# INFOS PRATIQUES

Coordonnées et horaires du SIVOM :

- Adresse : 4 Place Louis Charlot - 71550 CUSSY EN MORVAN
- Horaires : lundi de 14h à 18h , mardi de 9h à 12 et vendredi de 14h à 16h
- Mail : [contact@sivom-cussy.com](mailto:contact@sivom-cussy.com)

Conciliateur :

• Si vous êtes face à un litige difficile à régler amiablement, vous pouvez faire appel à M SCHMIED, conciliateur qui tient des permanences au centre social St Jean à Autun le jeudi matin de 9h00 à 11h00 et le vendredi de 14h00 à 15h00. M SCHMIED est également joignable au 06.89.59.36.31 et par mail : [pschmied@wanadoo.fr](mailto:pschmied@wanadoo.fr). Son intervention peut, dans certains cas éviter de porter une affaire jusqu'au tribunal.

**LE MOULIN**

Pisciculture, Bar - Restaurant,  
pêche à la ligne, mini-golf et gîte  
vente sur place




Isabelle et Ludovic HUIJN

Le Moulin - 71400 La Petite-Verrière  
[moulin.petite.verriere@wanadoo.fr](mailto:moulin.petite.verriere@wanadoo.fr)  
**03 85 54 13 94**

*fermé le jeudi*

Le Moulin - 71400 La Petite-Verrière  
[moulin.petite.verriere@wanadoo.fr](mailto:moulin.petite.verriere@wanadoo.fr)  
**03 85 54 13 94**




**LE MOULIN**

Pisciculture, Bar - Restaurant,  
pêche à la ligne, mini-golf et gîte  
vente sur place

**LE MOULIN**

Pisciculture, Bar - Restaurant,  
pêche à la ligne, mini-golf et gîte  
vente sur place

RLR | Imprimé en France | 03 85 54 13 94



**NECTOUX**  
FUNERAIRES

**Monuments Funéraires, Caveaux**

*Exposition 80 monuments  
Devis toutes distances  
Entretien sépultures  
Nettoyage, réflexion lettres...*

**2, rue Gaston Joliet - 71400 AUTUN**  
**Tél. 03 85 52 01 82**

**Plan cuisine - Salle de bain - Mobilier...**  
**[www.funeraire-nectoux.com](http://www.funeraire-nectoux.com)**



**SNT-PAM**

**Publics,  
Terrassements,  
VRD**

**ZA Les Guillemeaux - Etang Sur Arroux**  
**☎ 03/85/82/41/82**

# BLOC NOTES MUNICIPAL

## Mairie de LA CELLE EN MORVAN

« Le Champ Rosé »

71400 LA CELLE EN MORVAN

Téléphone : 03.85.54.10.69

Télécopie : 03.85.54.15.19

Email : [mairie.lacelleenmorvan@wanadoo.fr](mailto:mairie.lacelleenmorvan@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.MonClocher.com](http://www.MonClocher.com)

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 15h à 19h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 15h à 19h

Permanence du Maire et des adjoints : sur rendez-vous.

### Tarif locations des salles & gîtes :

\* *Salle verte* : 70 euros le week-end

\* *Gîtes* : 60 euros la nuit

\* *Champ Rosé* :

Locataires habitant La Celle : jusqu'à 80 personnes : 200,00 euros/week-end  
de 81 à 120 personnes : 290,00 euros/week-end

Locataires hors commune : jusqu'à 40 personnes : 240,00 euros/week-end  
de 41 à 80 personnes : 310,00 euros/week-end  
jusqu'à 100 personnes : 345,00 euros/week-end

Ramassage des ordures ménagères : le lundi à partir de 5h sauf les jours fériés.

### Horaires d'ouverture de la déchetterie :

\* Lundi toute l'année de 9h00 à 12h00

\* Mercredi, vendredi et samedi :

- du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : de 14h30 à 18h30

- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : de 14h00 à 17h00

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

REBIERES Eliot :	18 février
REBIERES Daphnée :	18 février
LE GOURRIEREC Noé :	16 mars
BROCARD Jules :	20 juin
ULDRY PECHOUX Lili :	20 août
CHEVALIER Augustin :	11 octobre



## MARIAGES :

BOUCHARD Mathieu et GALLARATI Marie :	2 juillet
NAULEAU Damien et HUNG Catherine :	16 juillet
BOUVIER Rodolphe et REY Sophie :	17 septembre



## DECES :

LHOSTE Didier :	22 février
KOPAC François :	1 <sup>er</sup> mars
LEBOUGRE Guy :	29 août
LEPAGE Sylvie :	17 octobre
BALNY Christophe:	20 novembre
PERRAUDIN Henri :	11 décembre
AULOTTE Jean Philippe :	21 décembre



**Intermarché**  
SUPER

**Ouvert le dimanche matin**  
**de**  
**9h00 à 12h15**



**ZAC de Bellevue**  
**Route de Chateau - Chinon**  
**71400 AUTUN**

**Intermarché**  
SUPER



*MEILLEURS VŒUX POUR 2017*

